

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **18**

de votants : **19**

Etaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVÉ Damien, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étais(ent) absent(s) excusé(s) : /

Étais(ent) absent(s) : /

Procuration(s) : M. GRANDJEAN Guillaume a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/12/2025. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/12/2025.

N° 98/2025 : AVENANT N° 1 CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE TERRAINS, DE RÉSEAUX ET DE MATÉRIELS POUR UN PROJET DE MARAÎCHAGE AVEC METZ PÔLE SERVICES

Madame GAUTIER Marina a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU la convention en date du 14 mars 2023 conclue entre la Commune et l'Association Metz Pôle Services relative à la mise à disposition de terrains, de réseaux et de matériels pour un chantier de maraîchage ;
- VU l'avenant n° 1 proposé par la Commune de Ogy-Montoy-Flanville visant à redéfinir les terrains mis à disposition à l'Association ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal par **18 VOIX POUR**,

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 de la convention du 14 mars 2023 conclue avec l'Association Metz Pôle Services relative à la mise à disposition de terrains, de réseaux et de matériels pour un chantier de maraîchage ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que tout document afférent à son exécution.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 22 décembre 2025

Le Maire,
/ Eric GULINO

